

DERNIERE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

La Catastrophe de Calais

La situation de « Pluviose »
(De notre envoyé spécial)
Calais, 27 mai. — Ce soir vers six heures, j'ai pu prendre place à bord du contre-torpilleur «*Tourbillon*» qui allait en tournée d'inspection sur les lieux du sinistre. Sur la mer un peu houleuse, le contre-torpilleur file à toute vapeur. A côté de lui le lieutenant de vaisseau Herr, officier de l'état-major du ministre me désigne la position du sous-marin disparu au large. Sur la mer grise ou un soleil d'argent dardé ses derniers rayons, vous apercevez un objet qui garde un vaste espace d'eau, rempli seulement des reflets du soleil. Deux barques s'y balancent ; une bouée y oscille. Cela fait de petits points noirs comme des tomates sur un ciel gris. Il paraît que c'est là que l'on a repéré exactement l'endroit où se trouve englouti le navire. Un scaphandrier, prêtant d'un moment d'attention dans le courant, a pu fixer une ancre à une des bouées de sauvetage, vers 3 heures et demie.
C'est fois la nouvelle, serait exacte.
Au loin on voit la silhouette du «*Chamois*», bateau-couche pour les pilotes de Cherbourg, qui rappelle au «*lot*», comme il dit le lieutenant Herr en un terme expressif.
Le «*Chamois*» prend bientôt place à côté du «*Girafe*», bateau-ponton des travaux du port de Cherbourg, sur lequel le ministre de la marine fait descendre les scaphandriers. On aperçoit ces braves gens, coiffés du bonnet de laine rouge, et ils ont sur ce pont un air de fugitifs... les forçats de la mer.
Quand je rentre à sept heures, après avoir contemplant le spectacle de la tourbillonnière de la foule sur la plage, je reviens à la maison fait à la presse le communiqué suivant:

Un communiqué officiel
«*La position du sous-marin Pluviose est exactement connue. Il repose droit sur le fond de toute sa longueur. Les plongeurs ne peuvent opérer que par intermittence, à cause des grands courants. Travail de renforcement sera long en raison des grands courants de marée.*
«*La visite de 3 officiers de la marine du paquebot abordeur au bassin, les renseignements recueillis auprès du commandant du paquebot, des hommes de veille et enfin des scaphandriers qui ont plongé ce matin en ma présence me permettent de penser qu'il n'y a pas d'espoir pour la vie de l'équipage du sous-marin, composé de 20 hommes, dont 3 officiers, parmi lesquels le capitaine de frégate Prat, commandant le paquebot, et le lieutenant de vaisseau Herr, qui a été asphyxié par l'introduction considérable d'air résultant du choc violent reçu. Paquebot marchait à une vitesse de 14 nœuds par heure et faisait machine arrière mais sans pouvoir éviter collision fatale.*
«*Tout porte à croire que le sous-marin ayant terminé ses exercices remontait à la surface pour reprendre son service et a été entraîné par les forts courants vers le sud.*
«*Vous informerez dès que chaînes de renseignements auront pu être fixées sur les nouvelles intimes de l'équipage qui est et qui reste.*
«*La présence ici est encore nécessaire.*»

Dépêches officielles
Le Président de la République a adressé au ministre de la marine le télégramme suivant :
«*Président de la République à Ministre de la marine, Calais.*
«*J'associe ma douleur à celle de votre héroïque marine et mes plus profondes sympathies aux glorieuses victimes de la catastrophe.*
«*Cordialement à vous.*
Armand FALLIERES.»

Le ministre de la Marine a aussitôt répondu :
«*Ministre de la Marine à Président de la République.*
«*Profondément touché du haut témoignage de sympathie que vous adressez à la Marine à l'occasion de l'abandon du Pluviose, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les remerciements de la Marine et de la France entière, avec l'expression de mon plus profond respect.*
«*Amiral BOUE DE LAPEYRERE.»*

LA SOIREE
UNE INTERVIEW
DU CITOYEN SALEMBIER
A 6 heures du soir les travaux de tentative de renforcement ont dû être arrêtés, par suite de la reprise de vigueur du courant. On ne vient de les reprendre qu'à dix heures. Le ministre de la Marine et M. Chéron, retournant sur les lieux, à bord du contre-torpilleur «*Champion*».
A cette heure tardive, je rencontre le citoyen Salembier, maire de Calais, et pour clore l'impression de cette triste journée, je sollicite celle du premier magistrat de la ville de Calais.
«*Je n'ai jamais subi, dit-il, une succession d'impressions aussi tristes et pénibles que celles de cette journée.*
«*Je ne connais pas M. Chéron, mais désolément, lorsque sa physionomie me revient à la mémoire, reviennent aussi dans mes souvenirs la suite de minutes épouvantables que j'ai dû vivre à côté de lui.*
«*Ce matin, en faisant à côté du sous-marin «*Pluviose*», il m'a été donné d'assister à une scène presque inénarrable. Le veuve d'un des marins qui pleuraient abondamment sur son jeune enfant toujours qu'elle espérait que son homme lui revierait, se change tout à coup en une figure effrayamment tragique. M. Chéron venait de lui dire avec les plus grands ménagements qu'il n'y avait plus d'espoir à garder sur la vie des malheureux victimes. Alors, elle se jette à terre et se redresse ; ses yeux étaient secs. Elle tendit vers nous les poings et d'un ton à la fois éperdu et fou elle cria :
«*Qu'avez-vous fait de mon mari ? Rendez-moi mon mari.*»
Et sur cette évocation rapide des heures les plus tristes de cette journée je quitte le citoyen Salembier, aussi mélancolique, aussi abattu que la cité tout entière qu'il représente.*

LA NUIT
Calais, 27 mai. — Le vice-amiral Bellas dirige cette nuit les opérations.
Le ministre de la marine et le sous-secr.

La grève de Méry-sur-Oise

GRAVES INCIDENTS. — EXPLOSION D'UNE BOMBE. — DEUX ARRESTATIONS. — UN CONFLIT CONTINUE

Versailles, 27 mai. — Deux faits assez graves se sont produits cette nuit à Méry-sur-Oise.
A onze heures environ, des coups de revolver ont été tirés dans la direction de la maison du maire. Un nommé Groc a été arrêté.
En outre, à onze heures et demie, rue Centrale, sur le trottoir, au pied d'un arbre, une bombe a éclaté devant le domicile de M. Hennocque, patron carrier. L'arbre a été mutilé, l'engin a déformé des persiennes et brisées carreaux. Les traces de l'explosion sont visibles sur les murs des deux côtés de la rue.
A trente mètres de l'endroit où la bombe a éclaté se trouvent un poste de quatre dragons commandés par un brigadier et de deux gendarmes. L'un de ceux-ci aperçut une vive lumière. Tous, au bruit de la détonation, accoururent et se mirent à la poursuite de deux individus qui fuyaient et qui ont pu être arrêtés.
L'un, nommé Laguerre, est un ouvrier carrier ; l'autre, Carron, est un ouvrier champignonnière. Interrogés par M. Vidal, commissaire spécial, ils prétendent n'avoir rien entendu et être étrangers à l'attentat.
Un nouveau renfort de deux cents cavaliers est attendu de Versailles. Le préfet a fait établir des postes de surveillance sur les points principaux de la localité, notamment autour du domicile de chaque patron carrier.
Les tentatives de conciliation faites par M. Aufrand n'ont pas, jusqu'à présent, donné de résultat. Patrons et grévistes restent irréconciliables.
Quand les délégués des grévistes ont au préfet que les maîtres carriers ne consentaient à examiner les revendications relatives à l'augmentation des salaires qu'après la reprise du travail, ils ont organisé une grève et ont fait voter l'ordre du jour suivant :
«*Les grévistes constatant que la réponse des patrons, après six semaines de grève, est une dérision. Tout en ayant désiré de terminer le conflit dans l'intérêt de la population, ils se décident à continuer la lutte jusqu'à ce que les garanties nécessaires des améliorations demandées leur soient données.*
«*Et une délégation vint communiquer cet ordre du jour à M. Aufrand.*
Le préfet s'est entretenu pendant plus d'une heure avec les délégués, MM. Lanterne, secrétaire de l'Union des Syndicats de Seine-et-Oise, et Vincent, secrétaire du Syndicat du Bâtiment de Seine-et-Oise, puis il est reparti vers six heures pour Méry, où il a eu dans la soirée une nouvelle entrevue avec les patrons. La conférence fut courte ; les grévistes ne sont pas parvenus à faire une proposition transactionnelle dont M. Aufrand avait pris l'initiative.

A FORT-MARDYCK
Un autre cadavre a été également trouvé sur la plage, à Fort-Mardyck, à hauteur de la terminaison. C'est le garde maritime Louis Crevin, qui, hier à 10 heures, comme nous l'avons mentionné dans le «*Blanc du Petit*», fit découvrir le cadavre de Saint-Pol qui occurrent une enquête, mais il était dans un tel état de putréfaction qu'il était impossible d'en faire une visite détaillée, d'ailleurs inutile. Le cadavre était dépourvu de cuir chevelu, les yeux étaient dans un état de décomposition, les nez, les maxillaires et la mâchoire, les bras étaient décomposés et les mains avaient disparu ; les os sortaient des chairs en lambeaux.
Le malheureux était de belle taille et de forte complexion, on suppose que c'est le cadavre d'un marin, autant qu'on peut en juger par les vêtements qu'il portait. Il était vêtu d'une chemise de coton et d'un pantalon de serge et d'un couplet de crasse laine grise.
Est-ce un matelot qui, déshabillé, a été entraîné par un courant qui s'est déveillé pour mieux nager ? On ne sait.
A l'Inspection Maritime on ne signale aucun homme disparu et non retrouvé depuis trois ou quatre mois.

A CHOQUES
Un enfant enlevé
par le tourbillon d'un express
Une fillette est projetée des bras de sa mère sur le sol, où elle se fracture le crâne.
Mme Mongin, garde-barrière, qui venait de fermer le passage à niveau près de la gare de Choques, pour permettre le passage de l'express de deux heures, attendait la rentrée de sa petite fille, Jeanny, âgée de dix-huit mois, sur les bras.
La vitesse du train occasionna un tel déplacement d'air, que le bébé fut happé par le tourbillon et projeté sur le sol.
On releva l'enfant dans un état d'épouvante : le bras gauche coupé et le crâne fracturé.
La victime a été transportée à l'hôpital de Béthune, dans un état désespéré, après avoir reçu les premiers soins du docteur Lavez.
A CUVILLERS
Morte de misère
UNE VIEILLE FEMME EST TROUVÉE MORTE DE PRIVATIONS
Mme veuve Cambel, âgée de 74 ans, que l'on n'avait pas aperçue depuis plusieurs jours, a été trouvée morte, jeudi après-midi, dans son lit.
D'après le docteur Marlière, mandé aussitôt, le décès remontait à plusieurs heures. Il est dû à une maladie physiologique, conséquence de privations endurées par la pauvre vieillesse.

A WASQUEHAL
Horrible mort d'un ouvrier
IL EST ECRASE SOUS UNE CHARGE DE 500 KILOS
Un affreux accident dans lequel la victime a trouvé une mort affreuse s'est produit hier dans une salle de la teinturerie Hannart frères.
Un mécanicien aide-monteur, Fidèle Pannecoucke, âgé de 42 ans, habitant à Croix, rue Voltaire, 36, était occupé depuis environ un mois et demi au montage d'échoumiers à vapeur dans cet établissement.
Il plaçait vers 3 heures de l'après-midi, derrière une chaudière, un de ces appareils pesant environ 800 kilos, quand celui-ci s'éleva sur lui. Le malheureux n'eût même pas le temps de pousser un cri. Il fut écrasé sous cette lourde masse.
On s'empressa de dégager l'infortuné et on le transporta au laboratoire de l'usine. Le docteur Butin appelé en hâte ne put que constater le décès.
Pannecoucke laisse une veuve et un enfant de 9 ans.
M. Joly, commissaire de police, prévenu d'urgence, a ouvert une enquête sur cet affreux accident.

A COMINES
Une fillette écrasée
Hier après-midi, vers 5 heures, une fillette de 10 ans, Madeleine Germain, jouait dans la rue du Bas-Chemin quand arriva un chariot remorquant une «*rondele*» de 900 kilos. En voulant se garer, l'enfant tomba et malheureusement que l'énorme rouleau de fer lui passa sur le crâne.
La pauvre petite n'a pas tardé à succomber.

LA GUILLOTINE à ORLEANS

L'EXECUTION DE SYLVAIN LAROCHE

Orléans, 27 mai. — Ce matin, à 3 heures 45, à Orléans, a été exécuté Sylvain Larocque, ce jeune valet de ferme qui, le 10 novembre dernier, étranglant une jeune fille de 16 ans après l'avoir violée dans une ferme de Coulons.
Un service d'ordre important, organisé par M. Balthazard, commissaire central, permit de repousser très loin la foule et c'est dans le calme le plus absolu qu'eut lieu l'exécution, contrairement à la dernière exécution capitale de l'assassin Langolle.
Le condamné dormait profondément quand il fut réveillé, à 3 heures, par M. Pié, substitué du procureur général, accompagné de M. le préfet du Loiret, de M. l'avocat général Clouvenet et de M. Beaudouin, président du tribunal.
Sylvain Larocque accueillit la fatale nouvelle sans en bien comprendre tout d'abord la portée. Il demanda ensuite à entendre la messe. Après cette cérémonie, il revêtit les habits qu'il portait au moment de son arrestation et on le conduisit au greffe pour la fenêtre toilette.
Larocque but un verre de rhum pour se donner du courage. Durant les formalités, il ne prononça pas une parole, ni pendant qu'on lui entravait les jambes, qu'on lui fit les mains derrière le dos et que les aides ébranchaient largement le col de sa chemise.
En apercevant la guillotine, il eut un instant d'émotion et s'écria : «*Je n'ai eu peur pour toujours !* Puis immédiatement sous la besace fatale, le défilé s'abaisse et, à 3 heures 42, justice était faite.
Parmi les personnes présentes autour de la guillotine se trouvait le père de la victime, M. Frédéric Giffon. Après l'exécution, il a déclaré que la mort de Larocque ne l'avait aucunement impressionné :
«*Il n'y a toujours pas souffert autant qu'il a fait souffrir ma fille.*»

Les ministres délibèrent

LE PROGRAMME POLITIQUE
Paris, 27 mai. — Les ministres ont tenu vendredi matin un quatrième conseil de cabinet, presque exclusivement consacré à l'élaboration du programme politique à soumettre aux Chambres. La délibération de ce matin a porté principalement sur la réforme fiscale. En vue d'arrêter les déclarations qui seront faites au sujet de l'attitude que le cabinet prendra devant la commission sénatoriale saisie du projet d'impôt sur le revenu voté par la Chambre.
On pense que dans un dernier conseil de cabinet tenu samedi matin, il sera possible d'achever la préparation du programme politique.
LA MANIFESTATION DU PERE-LACHAISE
Le président du conseil a fait connaître les instructions qu'il a données au préfet de police en prévision de la manifestation projetée pour dimanche prochain au Père-Lachaise au mur des fédérés.
Toutes les dispositions sont prises pour assurer le maintien de l'ordre sur la voie publique.
LA CATASTROPHE DU «PLUVIOSE»
Briand a fait savoir que le président de la République lui avait, dès hier après-midi, exprimé le désir d'être constamment tenu au courant des tentatives faites pour sauver l'équipage du «*Pluviose*».

L'aviateur Martinet fait une chute
Son appareil est brisé
Paris, 27 mai. — Robert Martinet, ce jeune aviateur qui avait accompli, mardi, un superbe voyage de Mourmelon à Neufmoutiers, parcourant cent cinquante kilomètres en moins de deux heures, avait l'intention de se rendre par la voie aérienne à Angers, où il doit participer au meeting d'aviation.
Il était resté à Neufmoutiers depuis deux jours pour mettre son biplan absolument au point. Hier encore, il a fait deux superbes vols en contournant le clocher de Neufmoutiers et il avait l'intention ce matin de reprendre son voyage aérien. Le but de son étape aujourd'hui était Etampes, d'où il devait repartir demain pour Blois et Angers.
Ce matin, à quatre heures, au cours d'un vol d'essai, la soupape du moteur a sauté et le biplan a fait panache.
Le choc a été très violent et l'appareil a été brisé.
L'aviateur s'est heureusement tiré sain et sauf de cet accident.

Deux étudiants cambrioleurs

Les dévalisaient une demi-mondaine de Dijon
Nancy, 27 mai. — Un mandat d'arrêt du juge d'instruction de Dijon avait été décerné contre deux jeunes étudiants de l'Institut chimique de Nancy, nommés Charles Tournier, vingt ans, et Paul Krebs, vingt et un ans, inculpés de tentative d'assassinat. Or, jeudi matin, la police des mœurs de Nancy arrêtait une chanteuse nommée Frisol, connue sous le nom d'Andrée Régnière. Quelques instants plus tard se présentait au bureau de police l'amant de ladite personne, qui n'était autre que Tournier. Il fut aussitôt mis en état d'arrestation et quelques instants plus tard son camarade Krebs était arrêté à son tour.
Ils sont inculpés d'avoir, à Dijon, assailli dans sa chambre (où l'un d'eux était venu passer la nuit) une femme Morel, qu'ils assaillèrent et hâllonnèrent avant de prendre la fuite, lui emportant de sa poche, une montre, un collier et une petite somme d'argent.
Tous deux ont reconnu s'être trouvés à Dijon et avoir vu la femme en question ; mais ils prétendent que la jeune femme, ayant entiché l'un d'eux son compagnon lui donna un coup de main pour rentrer dans ses fonds, puis tous deux revinrent à Nancy. Toutefois, au cours d'une perquisition opérée au domicile de la maîtresse de Tournier on a découvert un collier qui serait un des bijoux dérobés à Dijon.
Les deux étudiants vont être transférés à Dijon.

On arrête un complice de Duaz

Tours, 27 mai. — Cet après-midi M. Lefebvre ancien greffier qui est impliqué dans l'affaire Duaz, a été arrêté à l'hôtel des Postes de Tours, où il était venu pour retirer son courrier.
Lefebvre a été dirigé ce soir sur Paris.

DANS LA REGION

A LILLE
L'apprenti cordonnier reste introuvable
L'ANGOISSANT PROBLEME RESTE POSE
La mystérieuse disparition de l'apprenti cordonnier, Albert Hennet, est toujours couverte du voile de l'inconnu.
Toutes les recherches faites, tant pour retrouver vivant, que pour découvrir son cadavre, sont restées sans résultat.
Le service de la sûreté à battu, hier encore, tout Lille, en vain, et la Dédie, interrogée, n'a pas répondu.
Le champ de toutes les suppositions reste donc ouvert.
La police a reçu hier diverses déclarations, mais celles-ci ne sont pas de nature à mettre sur la piste du jeune disparu, ceux qui le recherchent.
M. Martonne, commissaire de police du 2ème arrondissement, a entendu Mlle Elvire Cartoux, brodeuse, demeurant 15, rue Voltaire.
Cette personne vit le petit Hennet à l'heure de sa disparition, soit entre une heure et demie et deux heures moins le quart. L'enfant venait de quitter sa mère et s'en allait suivi de son chien, vers la rue Royale, comme il avait l'habitude de le faire.
Le magistrat entendit également M. François Looien, cordonnier, 30, rue Saint-Sauveur, et Mme Flavigny, rue de Paris, 211, qui, ainsi que nous l'avons dit hier, en donnant les résultats de notre enquête, repèrent la visite d'un jeune homme répondant à peu près au signalement du disparu.
M. Looien et Mme Flavigny ne purent que répéter ce qu'ils nous avaient déclaré la veille, en conservant, sans trop bien affirmer, toutefois, leurs contradictions quant aux vêtements que portait le jeune visité.

Terrible accident

UN JEUNE CYCLISTE TOMBE SUR UN AUTO. — IL MEURT DE SES BLESSURES
Nous avons relaté, dans notre numéro d'hier, en «*Informations locales*», l'accident qui survint dans l'avenue Mathias-Delehel, à Lille.
En voulant éviter l'auto de M. Frédéric Desaleux, filateur, devant lequel il se trouvait soudain, un jeune cycliste, Marcel Stequet, 15 ans, écolier, demeurant 40, boulevard de la Liberté, tomba de sa machine et alla frapper de la tête contre l'une des roues de la voiture.
Relévé tout sanglant par les témoins de l'accident, le jeune homme, qui ne donnait plus signe de vie, fut transporté à son domicile.
Dans les soins qui lui furent prodigués pour le ramener restèrent inutiles. Le jeune blessé rendit le dernier soupir hier, vendredi, à 10 heures 10 du soir.
La douleur des parents est impossible à décrire.

Le Programme du Gouvernement

LES GRANDES LIGNES DE LA REFORME ELECTORALE QUE PROPOSERA LE MINISTRE
Paris, 27 mai. — C'est dans la réunion de samedi matin que les ministres arrêteront définitivement les grandes lignes du programme qu'ils soumettront aux Chambres. Voici quelques indications sur les projets dont le président du Conseil annonçait le dépôt :
La question la plus importante, celle qui s'est posée avec le plus d'acuité au cours de la campagne électorale est celle de la réforme du mode de scrutin, et l'on peut dire que la majorité s'est nettement prononcée pour l'abandon du scrutin d'arrondissement.
Le système auquel on est rallié le gouvernement est celui, assure-t-on de bonne source, du scrutin de liste avec représentation proportionnelle des minorités et prolongation du mandat législatif à 6 ans, renouvelable par tiers.
On avait prêté au président du Conseil l'intention de faire le scrutin de liste par un nombre de départements. Le fait est inexact. M. Briand conserve le département comme unité de collége partout où la population accuse un chiffre normal en rapport avec le nombre de députés, mais il groupe cependant quelques départements dans les régions où le nombre infime des électeurs n'est plus en proportion du nombre des représentants que ces électeurs envoient à la Chambre ; mais, contrairement à ce qui a été dit, le Gouvernement ne veut pas d'un vote bâffé, portant sur des dispositions qui n'auraient pas été suffisamment discutées et mûries.
Les autres projets ont été annoncés dans le discours de St-Chamont et ils porteront sur le statut des fonctionnaires, la réforme administrative, la réforme judiciaire, le contrat collectif du travail, etc...
Il convient d'y ajouter quelques projets de lois scolaires dont le vote sera demandé au cours de la session ordinaire, le projet du budget, le programme naval.

Quant à la réforme fiscale, le Gouvernement ne s'en désintéresse pas. Le Sénat en a été saisi par l'ancienne Chambre. Le Gouvernement déclarera qu'il collaborera avec la haute assemblée pour le vote d'une loi sur les bases du projet d'impôt sur le revenu adopté au Palais-Bourbon, en ayant cependant constamment le souci d'une part de ne pas jeter le pays dans une aventure financière ; d'autre part, de ne pas troubler, inquiéter les intérêts légitimes de la masse des contribuables français.

Accident de chemin de fer à Bruxelles

Bruxelles, 27 mai. — L'express Amsterdam-Paris a déraillé vers 1 h. 30 près de la gare du Nord, à Bruxelles, à la hauteur de la rue de Léopold.
Une voiture de luxe s'est renversée.
Il y avait cinq passagers.

Les Orages

Yssingeux, 27 mai. — La foudre est tombée hier soir aux Planches (commune de Grazac), tuant net une fillette âgée de dix ans et blessant gravement une dame.
DANS LE GARD
Nîmes, 27 mai. — Un orage épouvantable a éclaté hier soir sur le camp de Marsillan ; la pluie était accompagnée de grêle. Plusieurs campements ont été complètement inondés.

L'affaire Candide

Paris, 27 mai. — Le sous-chef de la sûreté a remis aujourd'hui à M. Hubert Dupuy, les bijoux énumérés dans la plainte déposée par M. Peyret, contre sa sœur Candide. Ces bijoux ont été découverts chez un courtier de la rue Lafayette, qui les a achetés à une tierce personne.
M. Hubert Dupuy va faire une enquête pour savoir si la sœur Candide est réellement religieuse.

Un infanticide au Chateau

Bourges, 27 mai. — Mlle Suzanne Faulcon de la Goudaillo, âgée de 19 ans, qui est inculpée d'avoir, au commencement du mois de mars dernier, tué un enfant nouveau-né, avait été classée en liberté provisoire, pour des raisons de santé. Hier, elle a été arrêtée et conduite dans le cabinet du juge d'instruction de Saint-Amand, où elle a subi un interrogatoire. Elle sera transférée incessamment à Bourges, pour passer devant la Cour d'assises, pendant la session des mois de juillet et d'août.
Mlle Suzanne Faulcon de la Goudaillo habitait avec sa mère le château Gaillard, près de Gormigny l'Exempt.

La manifestation du mur des Fédérés

Le Président du Conseil arrête les mesures d'ordre
Paris, 27 mai. — Le président du conseil a conféré de nouveau aujourd'hui avec le préfet de police afin d'arrêter définitivement les mesures à prendre en prévision de la manifestation de dimanche prochain au mur des Fédérés, au Père-Lachaise.
Les manifestants pourront se réunir librement dans l'avenue du cimetière, où ils ont coutume de se rassembler et d'y élever leurs drapeaux jusqu'à ce qu'ils aient été expulsés du mur des Fédérés, c'est-à-dire jusqu'au point où le terrain présentant une déclivité, il y aurait danger à laisser la foule se masser.
A partir de ce point, divisés par groupes, les manifestants pourront défilier et accrocher à la muraille les couronnes qu'ils auront apportées. Aucun discours ne sera prononcé, afin de ne pas prolonger l'encombrement du cimetière et afin d'éviter tout tumulte, trouble ou désordre.
A partir de la sortie, la délocation devra être complète ; il ne se formera aucun cortège. Aucun emblème ne sera déployé.

COURS DES COTONS
Le Havre, 27 mai. — Tendances : soutenues.
Ventes, 315,000 Mts. — Juin, 94,75.
— Juillet, 92,12. — Août, 90,90.
— Septembre, 88,12. — Octobre, 85,90. — Novembre, 80,12. — Décembre, 78,37. — Janvier, 76,25. — Février, 74. — Mars, 72. — Avril, 70.